



Avantages pour les membres de l'ACESI

Faire partie de la voix nationale

Les **écoles membres** de l'ACESI ont la possibilité de faire partie de la voix nationale de l'enseignement, de la recherche et du scholarship en matière de formation en sciences infirmières, en plus de contribuer aux initiatives de mobilisation qui l'appuient. L'ACESI les juge inestimables pour mener à bien son importante **mission**. Grâce à l'ACESI, elles ont également accès aux derniers outils, données, ressources et occasions de réseautage exclusifs en matière de formation en sciences infirmières, où elles apprennent de leurs collègues de partout au pays et partagent les pratiques exemplaires.



Les administratrices, les membres du corps professoral et les enseignantes des écoles membres de l'ACESI peuvent participer à ses initiatives et programmes en plus de recevoir des rabais pour ses **cours**, ses programmes de certification pour les infirmières enseignantes, ses **conférences** et d'autres événements. Les écoles membres reçoivent des rabais exclusifs sur les **offres d'emploi** et **les occasions de publicité** par le biais du réseau national de l'ACESI, qui joint plus de 100 000 abonnés. **Certaines options publicitaires sont gratuites pour les écoles membres**, telles que les articles **d'actualité**.

L'agrément est synonyme d'excellence

L'**agrément** de l'ACESI favorise l'excellence des programmes de formation en sciences infirmières. Le sceau d'agrément de l'ACESI constitue une reconnaissance publique nationale et internationale qu'une école de sciences infirmières satisfait aux normes nationales d'excellence et constitue un avantage précieux pour le recrutement d'étudiantes. Les écoles agréées par l'ACESI bénéficient d'un programme évolutif qui les maintient à jour et cohérentes, flexibles, culturellement sécuritaires et adaptées aux besoins des infirmières canadiennes d'aujourd'hui. **Les services d'agrément et de soutien de l'ACESI sont exclusivement offerts aux écoles membres en règle de l'association.**



Prix nationaux et reconnaissance

Les administratrices, les membres du corps professoral et les enseignantes des écoles membres de l'ACESI peuvent être mises en candidatures pour devenir membres du **conseil d'administration**, du Bureau de l'agrément de l'ACESI (BAA), de comités tels que le Comité des mises en candidatures et prix d'excellence, ainsi que d'autres comités, groupes de travail et comités consultatifs.

Les individus des écoles membres de l'ACESI sont admissibles pour être mis en candidature pour les prix de l'ACESI tels que le Prix d'excellence en gestion universitaire, le Prix Ethel Johns, le Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières (pour le personnel



enseignant permanent et non permanent), le Prix d'excellence en recherche infirmière et le Prix Wendy McBride pour l'excellence des évaluatrices aux fins de l'agrément).

De plus, les membres du corps professoral des écoles membres peuvent demander une subvention annuelle pour la recherche en sciences infirmières par l'entremise du [Fonds Pat Griffin](#). Elles peuvent également demander de devenir [Associée](#) de l'Institut canadien des infirmières enseignantes.

Participer au Conseil

Chaque membre du Conseil de l'ACESI a une représentante votante à la [réunion du Conseil](#) de l'ACESI, qui a lieu chaque automne. La membre votante du Conseil (ou sa déléguée/mandataire) vote sur les motions lors de la réunion du Conseil et de l'Assemblée générale annuelle, et vote aux élections au nom de son école.



La réunion du Conseil comprend l'Assemblée générale annuelle, le Forum sur les études supérieures et le Forum sur les études de premier cycle. Il s'agit d'une occasion de réseauter avec d'autres administratrices et enseignantes de partout au pays, de partager des idées et d'en apprendre davantage sur les pratiques exemplaires en matière de formation en sciences infirmières.

Personne-ressource

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Sheema Inayatulla, directrice principale, services corporatifs, sinayatulla@casn.ca, 613-235-3150, poste 122.